

Cateri, le vendredi 4 novembre 2016

Reçu CLT / CIH / ITH

Le **30 MARS 2017**

N° 0151

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75 001 PARIS

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame,

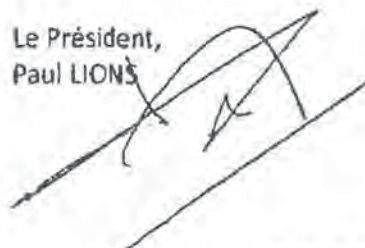
Je soussigné Monsieur Paul LIONS, Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du pays de Balagne affirme l'importance de mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et paysager de la pierre sèche. Ce savoir-faire qui met en œuvre des matériaux biosourcés et locaux contribue à la transition énergétique des territoires et doit faire l'objet d'une préservation et d'une transmission pour les prochaines générations.

Le territoire de Balagne comprend 36 communes au nord-ouest de la Haute-Corse et il est signataire de la charte nationale des territoires façonnés par la pierre sèche depuis le 14 septembre 2015.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité à aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Paul LIONS



Copie FFPPS

Paese di Balagna
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Balagne
n°136 ancienne mairie, 20 225 CATERI

Tél. : 04 95 56 28 89
Courriel : paysdebalagne@orange.fr
web : pays-de-balagne.fr



Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et
de la politique scientifique
6 rue des Pyramides
75001 Paris

A l'attention de Madame Sylvie GRENET

Objet : candidature pierre sèche PCI UNESCO

Nos réf. : CC/TA

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TERRITORIAL

Suivi par Claire Cornu Tél. : 04 90 80 65 61

Courriel : c.cornu@cmar-paca.fr

Avignon, le 29 novembre 2016

Madame la Ministre,

Nous soutenons la candidature transnationale Grèce, Chypre, Croatie, Italie, Slovénie, Espagne, France, Suisse, des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label UNESCO «Patrimoine culturel immatériel de l'humanité».

Cette volonté de créer une filière professionnelle de la pierre sèche a pris corps en Vaucluse à la fin des années quatre-vingt-dix. C'est suite au programme REPPIS (réseau européen des pays de la pierre sèche) que mon prédécesseur Monsieur Paul GILLES, boulanger Président de la Chambre de métiers de Vaucluse, avait convenu avec Monsieur Roger BOUVIER, boulanger Président de la Commission environnement de notre région Provence Alpes Côte d'azur, de ne plus laisser les associations de bénévoles ou d'insertion, seules, entretenir notre patrimoine vernaculaire et paysager de pierre sèche. C'est pourquoi ils ont décidé de tout mettre en œuvre pour promouvoir cette technique et ce savoir-faire comme une contribution des artisans aux pratiques durables pour les territoires. Leurs convictions ont porté bien au-delà de la Provence puisqu'il s'avère aujourd'hui que d'autres territoires y sont attentifs. Après plusieurs thèses de Doctorat d'ingénieur auxquelles les artisans ont apporté leur connaissance pratique, désormais cette technique possède ses Règles de l'Art et est reconnue comme économiquement et écologiquement pertinente pour l'avenir. Ce savoir-faire a un dispositif de qualification nationale et, murailler est depuis cette année inscrit dans la liste nationale des métiers d'art. Le Conseil de l'Europe a confié à la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) dont nous sommes membre fondateur, la rédaction d'un guide «Pierre sèche et paysage».

Nous sommes fiers de ce parcours qui promeut la pierre sèche dans la modernité et le respect de l'homme, de son environnement et de ses paysages. En conséquence, ce label UNESCO serait une consécration du travail de coopération accompli entre des professionnels de différentes disciplines, de différents types de pierre et de différentes régions de France et d'ailleurs.

Jé vous prie, Madame la Ministre, d'agréer l'expression de ma haute considération.

Thierry AUBERT

Président de la Délégation de Vaucluse de
la Chambre de métiers et de l'artisanat de
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



COPIE



Nîmes, le 15 DEC. 2015

réf. : CRL/NK/16-406
Affaire suivie par Catherine ROBIN-LÉVY
tél. : 04.66.76.77.61

Ministère de la Culture et de la
Communication
Madame la Ministre Audrey AZOULAY
182 Rue Saint-Honoré
75001 Paris

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous communiquer la délibération du comité syndical du 9 décembre 2016 marquant le soutien du Syndicat mixte à la candidature des « Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Souhaitant ardemment que cette candidature aboutisse favorablement, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Christophe CAVARD
Député du Gard

Auili's

Copie à :

- Madame Muriol DHERBECOURT – Vice-présidente du SMGG - Conseillère Départementale du Gard
- Madame Sylvie GRENET – Ministère de la Culture – Direction générale des patrimoines

SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON

**COMITÉ SYNDICAL
Vendredi 9 décembre 2016**

DÉLIBÉRATION

Objet : Institut Languedocien de la Pierre Sèche – Soutien à la labellisation par l'UNESCO des « Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche » au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Sanilhac-Sagriès, l'an deux mille seize et le neuf décembre à dix sept heures trente, sous la présidence de Monsieur Christophe CAVARD, Député du Gard, Président du Syndicat mixte des gorges du Gardon.

Présents : M. Christophe CAVARD, Président ; M. Jean-Marc VIDAL, délégué titulaire de Cabrières ; M. Benoît GARREC, Vice-président, Maire délégué titulaire de Collias ; M. Joël SAUGUES, Vice-président, délégué titulaire de Poulx ; Mme Jacqueline MOURET, déléguée titulaire de Poulx ; M. Gérard PÉDRO, 1^{er} Vice-président, Maire délégué titulaire de Remoulins ; M. Guy CRESPIY, Maire délégué titulaire de Sanilhac-Sagriès ; M. Christian DIOU, Vice-président, délégué titulaire de Sanilhac-Sagriès ; Mme Arline FAURE, déléguée titulaire de Sernhac ; Mme Solange ROUMÉJON, déléguée titulaire de Sernhac ; Mme Nadia DELJARRY, déléguée titulaire de Vers Pont du Gard ; Mme Françoise RALLET, déléguée titulaire de Vers Pont du Gard ; Mme Bérengère NOGUIER, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton d'Uzès.

Excusés : Mme Laetitia CREGUT, déléguée titulaire de Cabrières ; M. Jean-Louis BERNE, Maire délégué titulaire de Castillon-du-Gard ; M. Valentin GOISBAULT, délégué titulaire de Castillon-du-Gard ; M. Claude BOTTANI, délégué titulaire de Collias ; Mme Nicole RAYMOND, déléguée titulaire de Dions ; M. Julien AUBONNET, délégué titulaire de Dions ; Mme Carole GALINY, déléguée titulaire de Remoulins ; M. Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard ; Mme Muriel DHERBECOURT, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton de Redessan ; M. Christian BASTID, Conseiller Départemental du canton de Nîmes 2 ; M. Patrice PRAT, Député du Gard ; M. Fabrice VERDIER, Député du Gard.

Donnent procuration : M. Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental du Gard à Mme Bérengère NOGUIER, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton d'Uzès ; M. Christian BASTID, Conseiller Départemental du canton de Nîmes 2 à M. Guy CRESPIY, Maire délégué titulaire de Sanilhac-Sagriès ; Mme Muriel DHERBECOURT, Vice-présidente, Conseillère Départementale du Canton de Redessan à M. Joël SAUGUES, Vice-président, délégué titulaire de Poulx ; M. Patrice PRAT, Député du Gard à M. Gérard PÉDRO, 1^{er} Vice-président, Maire délégué titulaire de Remoulins ; M. Fabrice VERDIER, Député du Gard à M. Christophe CAVARD, Président, Député du Gard ; M. Claude BOTTANI, délégué titulaire de Collias à M. Benoît GARREC, Vice-président, Maire délégué titulaire de Collias.

La candidature des Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche" au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité a été initiée en 2011 par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse à l'Abbaye de St Hilaire en Luberon. Ce projet a été validé par les membres de la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (S.P.S.) lors du XIIIème Congrès international de la pierre sèche en Sardaigne en 2012.

Cette démarche vise à faire reconnaître l'importance de la pierre sèche dans l'histoire de l'humanité, puisque cette technique a été utilisée dès les origines, et on la retrouve dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde. Elle vise également à faire reconnaître l'utilité et l'efficacité de la pierre sèche pour aménager les territoires de façon durable : contribution aux paysages ruraux, stabilisation des sols, prévention des risques liés au ruissellement, neutralité carbone, développement économique local...

Elle vise enfin à faire reconnaître la pertinence de la pierre sèche pour la réalisation d'ouvrages neufs : murs de soutènement, mais également ensembles paysagers, structures d'accompagnement du bâti... l'objectif étant de soutenir et de faciliter la transmission de ce savoir-faire partout dans le monde.

C'est le gouvernement Grec qui coordonne ce dossier avec à ses côtés actuellement la France, la Suisse, Chypre, l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

En septembre dernier les représentants des 8 gouvernements se sont réunis en Grèce à Argostoli, dans l'île de Céphalonie, en parallèle du XVème Congrès international de la pierre sèche, pour concevoir le dossier de candidature transnationale des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label "Patrimoine culturel immatériel" de l'UNESCO.

Compte tenu de notre implication historique pour valoriser le savoir-faire de la pierre sèche, le comité syndical, à l'unanimité, décide donc :

- **d'approuver** le classement des savoirs et savoirs faire de la pierre sèche au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
- **de soutenir** la démarche engagée par la chambre des métiers du Vaucluse et la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche (S.P.S.), porteuse du projet.

Le Président,



Christophe CAVARD



Mairie de Beaumont sur Grosne
23, Rue de la Gouette
71240 BEAUMONT SUR GROSNE
France

Ministère de la Culture --Direction générale des
patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la
politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides 75001 Paris

A Beaumont sur Grosne, le 29 novembre 2016

Objet: Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire «pierre sèche» au
Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné Jean-Pierre BONNOT, Maire, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du «Patrimoine mondial de l'humanité».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations.
Le Maire, Jean-Pierre BONNOT



Communauté de Communes Bresse Haute Seille

Le Président,

à

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
6, rue des Pyramides
75001 PARIS

A l'attention de Sylvie GRENET

Réf: 2017 - DM/JLL - 03 €

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Bletterans, le 23 janvier 2017

Madame,

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille représentant 56 communes jurassiennes, dont certaines avec un patrimoine lithique remarquable et en phase de demander le lancement d'une Opération Grand Site, exprime par la présente lettre son soutien à la demande transnationale pour **l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.**

Effectivement, notre collectivité considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques et exceptionnels.

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Notre collectivité, engagée depuis plus d'une décennie sur la restauration de ce patrimoine dans les règles de l'art, vous saurai gré d'appuyer ce projet de labellisation.

Dans cette attente, je vous prie d'accepter, Madame, mes cordiales salutations.

Le Président,

Jean-Louis MAITRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
BRESSE HAUTE SEILLE
1 place de la Mairie
39140 BLETTERANS
☎ 03.84.44.48.00



GIP des forêts de Champagne et Bourgogne

Objet

Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Ministère de la Culture – Direction des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

6 rue des Pyramides
75001 Paris

Souti par

Baptiste QUOST
Référence : BQ 2016-90

Date : Leuglay, le 22 novembre 2016

À l'attention de Madame Sylvie GRENET

Madame,

Je soussigné Hervé Parmentier, directeur du GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, exprime par la présente lettre mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, et notamment très présent dans le périmètre d'étude de notre futur Parc national.

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet et vous prie de recevoir, Madame, mes cordiales salutations.

Hervé PARMENTIER
Directeur



Jaujac, le 03 novembre 2016

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de
la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Objet :
*Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche »
au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)*

Madame,

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est particulièrement concerné par la préservation et la valorisation des savoir-faire liés à la construction en pierre sèche. En effet, les paysages de terrasses constituent un patrimoine remarquable des Monts d'Ardèche.

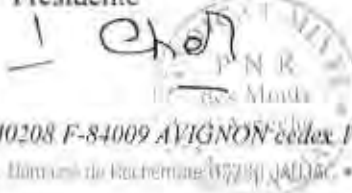
Depuis plusieurs années, afin de promouvoir le savoir-faire « pierre sèche », le Parc conduit des actions pour la sauvegarde d'éléments remarquables du patrimoine à travers des chantiers démonstratifs et des actions de sensibilisation et de formation.

Le savoir-faire « pierre sèche » a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, est connu dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations contemporaines et innovantes.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la candidature transnationale pour l'attribution du **label Unesco « Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité » pour les savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche**, candidature initiée par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse en 2011, validée par la Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour la pierre sèche (SPS) en 2012 et coordonnée par le gouvernement Grec avec à ses côtés actuellement la France, la Suisse, Chypre, l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

Souhaitant vivement la réussite de cette candidature, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Lorraine CHENOT
Présidente



Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

Copie : FFPS 35, rue Joseph Vernet BP 40208 F-84009 AVIGNON cédex 1



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici



Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la
politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Saint-Martin lez Tatinghem, le 9 décembre 2016

Réf : PhL/ DP-PML287

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « Pierre sèche » au Patrimoine
Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame,

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale exprime par la présente lettre, son soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Depuis 4 ans, le Parc naturel régional s'est engagé, sur son territoire, dans un programme de sensibilisation au patrimoine muraille érigé pour partie à sec. C'est donc tout un savoir-faire, perdu aujourd'hui, qui est à reconquérir. Cette reconnaissance permettrait d'appuyer ce travail entrepris depuis quelques années et permettrait d'en faire évoluer l'image.

Espérant vivement que ce courrier vous confortera dans l'appui que vous porterez à ce projet, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, nos respectueuses salutations.

Le Président
Philippe LELU



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale • Maison de l'écotourisme 12, rue de la Vallée • F-59 121 100 MARAIS
d'Opale (F) • www.parc-nr.com • 03 20 81 10 00 • 03 20 81 10 01



Soutien à la candidature transnationale des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label "Patrimoine culturel immatériel" de l'UNESCO.

Madame la Ministre Audrey AZOULAY
Ministère de la Culture – Direction des Patrimoines
Dossier suivi par Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 PARIS

Hélène THOUVENIN – Laubamac
helene.thouvenin@cevennes-parcnational.fr
04 66 49 53 12
SDD-HT/3 2017-26

Florac, le 18 janvier 2017

Madame la Ministre,

Par la présente, je vous témoigne du soutien de l'établissement public du Parc national des Cévennes à la candidature transnationale des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label "Patrimoine culturel immatériel" de l'UNESCO.

Les Cévennes sont un territoire de terrasses, bâties au cours des siècles avec cette technique paysanne, où « ces murs multipliés les uns sur les autres ont formé des amphithéâtres, dont les gradins sont moins larges que les murs élevés ; et ces amphithéâtres qu'on augmente toutes les années, et de génération en génération, s'étendent déjà en plusieurs endroits depuis le bas de la montagne, jusqu'au sommet. » (Beaux de Maguelles, 1788).

En effet, face au relief pentu, les murs en pierre sèche ont permis de gagner des espaces cultivables, de freiner l'érosion des sols et de gérer l'eau. Au-delà même, sur les espaces ouverts des Causses ou du Mont Lozère et dans les Gorges du Tarn et de la Jonte, de nombreux ouvrages ont été bâtis avec cette technique depuis le néolithique, et témoignent de la culture agropastorale du territoire. Même les travaux publics ont utilisé cette technique tant pour les soutènements routiers que pour les ponts et aqueducs jusqu'à la seconde guerre mondiale. A la fin du 19^{ème} siècle, l'exode rural qui a frappé les Cévennes a contribué à l'abandon de ce patrimoine qui s'est dégradé de façon récurrente, faute d'entretien.

C'est pour lutter contre cette évolution qu'il y a vingt ans, l'établissement public du Parc national des Cévennes organisait le premier colloque national de la pierre sèche à Alès. L'objectif était que les acteurs et artisans travaillant encore ce mode de construction puissent se rencontrer et créer une dynamique autour de sa sauvegarde. En 2000, la visite de l'école de la pierre sèche de Majorque organisée pour les artisans locaux agissait comme un révélateur : elle permettait au retour, officiellement en 2002, la création de l'Association des Bâisseurs en Pierre Sèche (ABPS) qui a d'abord rédigé d'une « charte de qualité ABPS » puis avec les partenaires nationaux, un « guide des bonnes pratiques de la pierre sèche » (2013, ISBN 2-86834-124-1). L'association devient alors l'un des acteurs principaux des professionnels de la filière et le partenaire privilégié du Parc national des Cévennes qui l'a accompagnée dans toutes les démarches d'intérêt national ayant pour objectif de sauvegarder ce savoir-faire, d'en assurer la qualité et d'en démontrer les performances techniques.

Ce soutien est inscrit dans les documents cadres des politiques du Parc national des Cévennes : un des dix engagements des communes adhérentes à la Charte du Parc (validée le 8 novembre 2013 en Conseil d'État) est de « signer et mettre en œuvre la charte nationale des territoires façonnés par la pierre sèche ». Ce soutien est par ailleurs inscrit dans le plan d'action 2015-2022 des Causses et des Cévennes. Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre « des paysages culturels vivants évolutifs », pour laquelle Parc national des Cévennes est gestionnaire sur son

territoire de compétence. Parmi les 26 actions, la fiche action 5.1.2 est « soutenir les métiers liés au patrimoine : filière pierre sèche et lauze (formation, incitation d'utilisation du matériau, etc.) ».

Enfin, pour les trois ans à venir, le Parc national des Cévennes est coordonnateur du programme LAUBAMAC « consolider les filières Lauzes Bâisseurs du Massif Central » regroupant sept maîtres d'ouvrages financés par le CGET-Massif Central. Responsable de la coordination des 14 actions, le Parc national des Cévennes réalisera une présentation sur les usages contemporains de la pierre sèche, une étude de marché de la filière, et organisera un colloque en 2018, première rencontre nationale de la lauze et de la pierre sèche.

C'est donc tout naturellement que le Parc national des Cévennes soutient la demande transnationale pour l'attribution du label Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches. Cette reconnaissance aidera à la sauvegarde et à la valorisation de ce savoir-faire issu de la paysannerie mais également de l'ingénierie des travaux publics de l'État.

Cette inscription sera une étape importante pour toutes les structures institutionnelles, les organisations non gouvernementales, et surtout pour les artisans, ingénieurs, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre engagés pour faire perdurer la pierre sèche, « art à bâtir » qui a fait ses preuves pour son efficacité en matière d'aménagement et de développement original et durable des territoires ruraux du monde entier.

Souhaitant une issue favorable à cette candidature, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Directrice,



Anne LEGILE



Pont-à-Mousson, le 10 FEV, 2017

Ministère de la Culture-Direction Générale des
Patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la
politique scientifique
6 rue des Pyramides
75001 PARIS

A l'attention de Sylvie GRENET

Dossier suivi par : Patrick JEANNOT
Mission Aménagement Durable du Territoire
☎ 03.83.84.25.20 – patrick.jeannot@pnr-lorraine.com

Objet: Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO).

Madame la Ministre,

Je soussigné Christian Guirlinger, Président du Parc naturel régional de Lorraine exprime par la présente lettre mon soutien à la demande transnationale pour **l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.**

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche.

De plus, ce savoir-faire est lié à un art de bâtir qui a fait ses preuves pour son efficacité à aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connu dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires, mais aussi pour des créations nouvelles.

Dans ce cadre, le Parc naturel régional de Lorraine est partenaire-opérateur d'un projet de coopération transfrontalière INTERREG sur la période 2016-2020 : « Les murs en pierre sèche dans la Grande Région ; protection, restauration et valorisation d'un patrimoine à haute valeur naturelle et paysagère ».

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Dans l'espoir qu'il vous sera possible de soutenir cette candidature, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Christian GUIRLINGER,

Président du Parc naturel régional de Lorraine,
Président de la commission Environnement du Conseil Régional Grand Est.

Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine
Logis Abbatial - Rue du Quai - BP 35 - 54702 PONT-À-MOUSSON Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67 - Fax : 03 83 81 33 60 - Mel : pnr-lorraine@pnr-lorraine.com
Site Internet : www.pnr-lorraine.com
Siret : 2 55 403 719 000 16 - APE : 925 E - TP : 30001 00583 0541000000 45

Alpilles
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Boucles de la Seine Normande
Brenne
Brière
Camargue
Caps Marais d'Opale
Causse du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Grands Causses
Guyane
Haut-Jura
Haut-Languedoc
Haute-Vallée de Chevreuse
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Lubéron
Marais du Cotentin et du Bessin
Martinique
Massif des Bauges
Millevalles en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardeche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise-Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du Nord

MORICHON-KOLESNIKOV Valérie

200 rue des Landes

78400 Chatou / FRANCE

Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

6 rue des Pyramides

75001 Paris

16 décembre 2016

À l'attention de Mme Sylvie GRENET

Objet : soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée, Valérie Morichon-Kolesnikov, originaire du département de la Creuse, ayant des expériences professionnelles dans le BTP, souhaiterais partager mon désir de faire perdurer les techniques de construction en pierre sèche. Ma motivation est émotionnelle, liée à mes origines, puisque l'on voit encore « chez moi » cabanes de bergers et murs de pierre sèche délimitant les champs ; elle est aussi pédagogique et écologique, car ce matériau pur et intemporel suscite l'intérêt pour l'histoire de l'humanité, et protège des espèces animales et végétales susceptibles de disparaître sans ces vides accueillants entre les pierres aménagées. Transmettre les connaissances et le savoir-faire acquis dans ce domaine aux générations futures sera parmi les plus beaux cadeaux à laisser : les constructions en pierre sèche apaisent les paysages. Ces techniques aux confins de l'art nous rapprochent de nos voisins méditerranéens, et les préserver pour les offrir à la planète entière sera une contribution à l'intelligence mondiale.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.



Dominique RAULIN
7d impasse Ricard Digne
1304 Marseille

Le 10 janvier 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Dominique RAULIN

- *résident de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, région dont les paysages sont particulièrement marqués par l'architecture de pierre sèche et par les terrasses de culture ;*
- *consacrant une partie de mon activité professionnelle sur les questions d'éducation à l'environnement et au paysage ;*
- *considérant que les infrastructures en pierre sont une alternative écologique permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre ;*

pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

Giordano Gisella Elisabetta, via Enrici 9_ 12045, Roccavione (Cuneo) -Italie , via Vignale 5_10132 Torino (Italie),

Date : 5 novembre 2016

Objet : *Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)*

Je soussignée , Gisella Elisabetta Giordano

La pierre sèche est une technologie que présente nombreuses caractéristiques qui la rendent actuelle: les qualités imbattables de drainage, qui facilitent l'écoulement des eaux, et qui maintiennent la perméabilité des sols, les qualités considérables d'inertie thermique, la complète possibilité de recyclage, la basse consommation d'énergie dans le cycle de vie des ouvrages, l'insertion harmonieuse dans le paysage. Aussi l'art contemporain sur des sites spécifiques a employé la pierre sèche en réalisant d'importantes œuvres de land art.

.....

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Gisella Elisabetta Giordano

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

artiste, chercheur dans le domaine de la pierre sèche, membre co-fondateur du S.P.S. (Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche)

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

Bretto Gianni, via Turbiglio 10_ 12013 Chiusa di Pesio (Cuneo) -Italie , via Vignale 5_10132 Torino (Italie),

Date : 5 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné , Gianni Bretto

Avec la pierre sèche l'humanité il a modelé, au cours des siècles, des territoires vastes, pour obtenir des bandes cultivables aménagées en terrasses et pour régier l'impact des précipitations atmosphériques sur les versants vallonnés. Cela a produit, au moyen de stratifications lentes, des paysages entièrement xérolithiques, où tout l'aménagement du territoire est en pierre sèche. En nombreux de ces territoires le savoir-faire de la pierre sèche est présent, et c'est la garantie seule que ces paysages puissent être maintenus et conservés. Dans les aménagements paysagers, aujourd'hui, la pierre sèche est encore une technologie de grande importance et actualité.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Gianni Bretto

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

architecte, paysagiste, chercheur dans le domaine de la technologie de la pierre sèche, membre co-fondateur du S.P.S. (Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche)

Maison

Gauthier

Les muraillers d'Ardèche



*Entreprise
du Patrimoine
Vivant*



Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines

Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique

A l'attention de Sylvie GRENET

6 rue des Pyramides

75001 Paris

Saint Désirat, le 13 Octobre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame, monsieur

Je me nomme Benoît GAUTHIER et suis gérant de la Maison GAUTHIER établie en Ardèche, Entreprise du Patrimoine Vivant, spécialisée dans la construction en pierres sèches.

Les ouvrages en pierres sèches souvent plus que centaines dessinent nos paysages ainsi que ceux de nombreux pays. Depuis les années quarante ces techniques tendent à être remplacées par celles de la construction en béton ou plus récemment du gabion.

Tout doit être mis en œuvre pour permettre la transmission des savoirs et des savoirs faire qui permettront aux générations futures de construire en pierres sèches car ces techniques sont pour moi celles du futur.

En effet, la construction en pierres sèches répond, à l'instar des constructions en béton et en gabion, à plusieurs enjeux d'avenir liés à l'hydrologie, au développement durable et à la préservation de la biodiversité notamment.

Les murs de soutènement en pierres sèches régulent les flux hydrologiques en favorisant l'infiltration sans concentrer l'eau dans des zones précises ; les bassins versant équipés de tels ouvrages ont un effet « tampon » lors de précipitations importantes avec en plus un effet limitant l'érosion.

Les ouvrages en pierres locales s'intègrent parfaitement dans le paysage (aménagement du territoire en lien avec le tourisme). Ils participent à l'économie de proximité du fait de l'approvisionnement dans des

carrières locales, favorise les économies d'énergie et induit un faible rejet d'équivalent CO2 du fait de la faiblesse de l'énergie grise liée à ces techniques de construction permettant le réemploi des matériaux. Un ouvrage en pierres sèches ne fissure pas, « plus il vieillit plus il est beau ».

Enfin, un bâti en pierres sèches est constitué de nombreuses cavités de toutes tailles qui permettent à de nombreuses espèces animales de nidifier, de s'abriter...Et à d'autres espèces végétales de coloniser ces milieux ayant des caractéristiques différentes des sols environnants, favorisant ainsi la biodiversité.

Pour ces raisons et d'autres encore, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Benoit GAUTHIER



Depuis plus de 50 ans

Gauthier
Entreprise Générale du Bâtiment
100, route de Brunieux 07340 Saint-Désirat
Tél. 04 75 34 42 76
gauthier-renovation.fr
Siret : 336 820 018 00018

S.A.R.L., GAUTHIER Benoit, 100 route de Brunieux, 07340 Saint Désirat
Tél : 04-75-34-23-23 Mail : benoit.gauthier@9business.fr
N° T.V.A. Intracommunautaire : FR50336620018 N° siret 33662001800018

Les Lavers de Bourgogne

Chemin de Pré-Cot - 21320 Créancey - Tél : 06.19.01.49.91

Email : leslaversdebourgogne@orange.fr

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Créancey, le 20/09/2016

A l'attention de Mme Sylvie GRENET,

Je soussigné Laurent TUCCINARDI, gérant de la société Les Lavers de Bourgogne, labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, soutiens vivement la candidature transnationale du savoir et du **savoir-faire de la pierre sèche** au label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Veillez agréer Madame, mes salutations distinguées,

M. TUCCINARDI Laurent - Gérant

LETRE DE SOUTIEN

Monick Brès

Trans en Provence le 17. 11. 16

538 Chemin du Cassivet

83720 – Trans en Provence

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

J'ai une grande admiration pour les travaux des anciens en la matière. J'ai d'ailleurs chez moi de magnifiques restanques que j'entretiens comme je peux. J'ai également beaucoup aimé les murs de séparation de parcelles en pierres sèches rondes en Bolivie. C'est surprenant. J'ai également une amie artiste qui dresse des totems avec les galets ronds au cœur des torrents.

*Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.*

Artiste peintre

>

>

Monick Brès

<https://www.facebook.com/monickbresartiste/>

<http://www.artmajeur.com/monickbres>

www.mes-dessins-de-nus.com

Mail : monick.bres@wanadoo.fr

Tel : 04 04 62 75 12

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

VICTORION cyrille 532 Hameau Les CAMAIS 83340 LE THORONET
FRANCE

Date 10 Septembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Mondica VICTORION cyrille

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Artisanat Murailles - Caladeux

LETTER OF SUPPORT

Name, Forname, Address, Country

Roustan Maurice
167 Rue de Beaucaire 30000 Nîmes

Date

10-9-2016

Object: Agreement for the candidature of dry stone knowledge and know-how to the Immaterial Cultural Heritage of the Humanity (UNESCO labelling).

I, _____,

express by this letter my agreement for the transnational application for the attribution of the label of Immaterial Cultural Heritage of the Humanity to Knowledge and Know-how of dry stone construction, an art that proved its efficiency for country planning in an original and sustainable way, that is known all over the rural word and that continues to be used for the maintenance of these territories but also for new creations.

Signature



Sachant que l'activité de bâtisseur en pierre sèche est un métier à part entière.

Quality of the signer (organism or person)

un des plus anciens bâtisseurs pierre sèche du midi de la France

LETTRE DE SOUTIEN

Didier Rozoy

16 rue du quatre septembre

92130 Issy les Moulineaux

Issy le 8 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Didier Rozoy

membre fondateur de l'association PEPS
Patrimoine Environnement & Pierres Sèches des
Causses du Quercy rattaché à CAJARC 46100 assure
la rénovation des murs en pierres sèches de la
région avec d'autres membres de l'association
afin de préserver notre patrimoine de l'ong
du GR 65

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Membre de l'association PEPS

Copie Fédération

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

GODEFROID GILLES 21 ROUTE FORESTIERE 06300 NICE FRANCE

Date 22 nov. 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Gilles GODEFROID déclare son attachement au patrimoine et aux techniques de construction dite de pierre sèche.

Les constructions anciennes, encore présentes sur de nombreux territoires, sont autant des témoins de la vie et des cultures rurales que des ouvrages sains et adaptés, vecteurs de biodiversité. Ils sont aussi des éléments indissociables des paysages, dans toute leur diversité et spécificité.

La pratique des techniques de pierre sèche est un atout pour le développement des territoires ruraux ou péri-urbains, comme alternative à l'utilisation de matériaux issus de productions polluantes (ciment). C'est aussi une technique accessible au plus grand nombre, dont la diffusion induit des engagements citoyens et du lien social, ainsi que la pérennité d'un savoir-faire populaire et d'un patrimoine vivant.

Plus qu'un patrimoine « passé », la technique de construction de pierre sèche est savoir-faire d'avenir pour la restauration/reconstruction de la multitude d'ouvrages anciens sur des territoires réinvestis notamment par la reprise d'une agriculture locale et durable.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Entrepreneur-Artisan bâtisseur pierre sèche, animateur du patrimoine

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

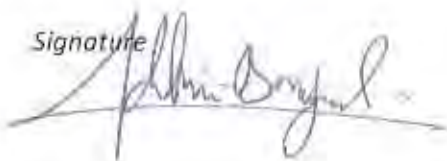
Date

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ... Mme ADELINE-BOURGAREL

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Artisan / Formateur Ecole Locale et Héritage de la Pierre Sèche

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays **CORNU Claire**
3 impasse des Pensées 84000 AVIGNON FRANCE
Date **10 septembre 2016 à Agostoli**

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné **Claire CORNU**

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Dès la mise en place de ce label en 2003, l'évidence que la pierre sèche devrait y être touchée m'est apparue!

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

- architecte - urbaniste
- chargée de développement économique à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Provence Alpes Côte d'Azur - Délégation de Vaucluse
- membre ICOMOS
- membre Maisons Paysannes de France
- membre Envia Bât Méditerranée - Bâtiments durables méditerranéens
- Animatrice de la Fédération française de professionnels de la pierre sèche
- administratrice de la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche

à
Madame Danièle LARCENA
986, chemin du Pigeolet
84800 SAUMANE

*Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche »
au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)*

Apt, le 14 janvier 2017

LETTRE DE SOUTIEN

Je soussigné, Jean-Christophe NOZIÈRES, architecte dplg, déclare avoir souvent utilisé la technique des murs en pierres sèches sur mes chantiers. Le dernier a consisté à restaurer plusieurs centaines de mètres de restanques du Domaine de Valx à Moustier-Sainte-Marie :



C'est une technique sûre, respectueuse de l'environnement et économique.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

jean-christophe nozières

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

Porri Albert, rue du sous marin la Sibylle, le Marie George 83000 Toulon France

Date 22 Novembre 2016


Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Porri Albert ...

Pour faire face à l'abandon des cultures en terrasses lié aux nouveaux modèles d'agriculture, face aux modifications climatiques où s'alternent périodes de sécheresse et fortes précipitations, les savoirs-faire du bâti ancien en pierre sèche ont quasiment disparu en quelques décennies. Il est urgent d'identifier et de reconnaître les praticiens en pierre sèche qui œuvrent dans les règles de l'art, de former de nouveaux professionnels afin de restaurer les ouvrages anciens, de promouvoir la construction de nouveaux ouvrages dans le cadre de la prévention des risques naturels, de la préservation des niches de la biodiversité et du maintien de nos paysages ruraux.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



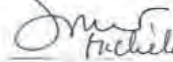
Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Référent technique de l'Association Atropis France

Je soutiens avec enthousiasme la candidature
de la pierre sèche à l'Unesco. Mes racines
célestes et le bonheur que j'ai eu de
renover mes nombreuses terrasses en
Orsèche en apprenant, modestement,
à savoir faire de mes ancêtres pour
créer un paysage sans les éléments
majeurs tout de nouveaux visuels, fait
de moi une inconditionnelle de la pierre
sèche, autant technique qu'œuvre d'art.

Paris le 4^e Décembre 2016

michelteston@letravail.fr


Michel TESTON DENIS

Gilles BAILLERON

7 avenue Manureva

91280 Saint Pierre du Perray – France

Saint Pierre du Perray, le 23/11/2016

Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

6 rue des Pyramides – 75001 PARIS

A l'attention de Sylvie GRENET

Objet : Soutien à la candidature transnationale des "Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche" au label Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO

Madame,

Je soussigné, Gilles BAILLERON, citoyen amoureux du Patrimoine et membre de *l'association Pierres en Marches* (23 – Creuse/France) exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNESCO aux savoirs et aux savoir-faire de la construction en « pierres sèches ».

Cet art ancestral doit être protégé et promu, il a fait ses preuves pour son efficacité d'aménagement des territoires et de façon durable.

Il est répandu à travers le monde, il en est sa marque culturelle et continue d'être utile.

Il faut protéger ce patrimoine pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Encourager sa protection aura des répercussions sociales et économiques très positives pour le rural.

Soutenir ce label est dans l'air du temps, pour la biodiversité, contre l'érosion des sols, pour la renaissance en cours de ce savoir-faire.

Je vous saurais gré de soutenir avec force cette candidature, convaincue que vous serez de la richesse de cet art.

Veuillez croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gilles BAILLERON

Hubert Bonal
2 quai Baudon
21140 Semur en Auxois
06 75 25 77 98
bonal@hec.fr

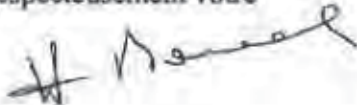
Semur le 23 novembre 2016

Mesdames, Messieurs

J'apprends la candidature "Savoirs et savoir-faire de la pierre sèche" au label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, et je veux par cette lettre vous confirmer tout l'intérêt qu'aurait une telle labellisation pour les paysages français et européens, pour les métiers et artisanats qui s'y rattachent.

En comptant sur votre soutien efficace pour défendre cette candidature

Très respectueusement votre



Hubert Bonal

Murailleur amateur, Secrétaire général Association Amis de Semur-en Auxois, auteur du topoguide "Le chemin cistercien" (Rando Editions)

*Copies
Mairie de Semur
Amis de Semur
Association Patrimoine-Environnement*



MULTISERVICES

BÂTIMENT

Tous travaux de rénovation

MAÇONNERIE - CARRELAGE - ENDUITS ET PEINTURES
A LA CHAUX ET EN TERRE
REVÊTEMENTS DE SOL - PLANCHER - ISOLATION -
TRAITEMENT DU BOIS...

ESPACES VERTS

SOINS AUX ARBRES ET ARBUSTES - PLESSAGE - JARDIN
MURS EN PIERRE SÈCHE...

AUTRES SERVICES... Consultez-nous selon vos besoins.

SIRET N° 48210725800015

Château, Novembre 2016

Objet :

Soutient à la candidature des Savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de L'Humanité (label Unesco) .

Je soussigné Pierre Linck, artisan indépendant dans le bâtiment et plus particulièrement dans la construction en pierre sèche, établi en Bourgogne du sud, conscient de l'importance de la conservation du patrimoine en pierre sèche, je travaille actuellement à environ 60 % de mon activité pour cela .

Réparations, restaurations, créations, organisation et animation de formations diverses.

Je veux par la présente signifier mon soutien à la demande transnationale de certification en cours,

PIERRE LINCK
ARTISAN MURAILLER

Membre de l'association « Laviors - Murailleurs de Bourgogne »

Membre de la « Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche »

MULTISERVICE
Pierre LINCK
Bâtiment - Pierre sèches
Siret 482 197 258 00015

Régis Peyronel
99 boulevard des Poilus
44300 Nantes

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et
de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 Paris

A Nantes, le 2 janvier 2017

Objet : soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « *Pierre sèche au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)* »

Je, soussigné Régis Peyronel, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de « Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité » aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Assurément je considère que cette inscription contribuerait à

- Protéger et promouvoir un patrimoine culturel riche et diversifié, témoin omniprésent de siècles de vie et de survie humaines,
- Protéger et promouvoir auprès de toutes les générations et au-delà de toutes frontières les savoir-faire ancestraux et universels qui, devenus rares, sont pourtant indispensables à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche, situé dans des paysages typiques, eux-mêmes souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond parfaitement aux défis environnementaux contemporains : matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols,

Sachant compter sur votre appui pour ce projet,
Avec mes cordiales salutations.



Restaurateur amateur de constructions en pierre sèche

GOURLOT Lillian
610 chemin du cheval blanc
84 150 VIOLES
France

Ministère de la culture – Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides 75001 Paris

A Violès, le 3 janvier 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO).

Je soussigné Lillian GOURLOT, formateur en aménagement paysager dans un établissement public agricole dans le Vaucluse et membre de l'Association des Murailleurs de Provence, exprime mon soutien à l'ensemble des démarches de revalorisation des savoir-faire « pierre sèche ». Les paysages du Vaucluse sont marqués par la présence d'aménagements en pierre sèche. Ce patrimoine d'une valeur inestimable mérite une attention particulière, son entretien, sa restauration nécessite la maîtrise de savoir-faire spécifiques. Des recherches ont permis notamment dans notre département de requalifier les techniques de construction en pierre sèche afin de développer une filière professionnelle spécialisée et d'intégrer ce savoir-faire dans les filières existantes de l'agriculture et du paysage. Les aménageurs, architectes, paysagistes disposent aujourd'hui des savoirs indispensables à la restauration, voir à la construction d'ouvrages en pierre sèche parfaitement intégrés à leur environnement et propres à répondre aux enjeux environnementaux de notre époque.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Lillian GOURLOT.

Lucette MARIELLE
4bis, rue du Chalet
39210 VOITEUR
03 84 44 67 62

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la
politique scientifique
à l'attention de Sylvie GRENET
6, rue des Pyramides
75001 PARIS

A Voiteur, le 21 janvier 2017

Objet : ~~Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « Pierre sèche » au Patrimoine Culturel~~
Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée Lucette MARIELLE, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.**

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

J'ai personnellement participé à une formation pour refaire un mur de 70 mètres de long afin de canaliser un ruisseau traversant ma propriété, je me félicite de cette initiative. L'eau ne dégrade plus les berges du ruisseau, dans le mur, se cachent les tritons, les salamandres, j'ai trouvé les pierres sur place, donc pas de transport.

Je vous saurais grès d'approuver ce projet.

Cordiales salutations.

Lucette MARIELLE



Nom, prénom ou organisme
Adresse
Pays

MERUZOT André
2150 GRIGNON

Ministère de la Culture - Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides 75001 Paris

A ..., le 26/1/17

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné ..., exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.**

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations,

Signature

Qualité de la personne signataire:



Zibetti Benoit - Couverture / Charpente

4 Lotissement Poirier Bouchot 71250 Salornay sur Guye

Siret : 753.699.057.00026

06 61 75 88 32

zibetti.benoit@gmail.com

Ministère de la Culture

Direction générale des patrimoines Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

A l'attention de **Sylvie GRENET**

6 rue des Pyramides

75001 Paris

A Salornay sur guye, le 12/02/2017

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre-sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Mr Zibetti Benoit exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche. Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du « Patrimoine mondial de l'humanité ». De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols). Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations.



PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE
Paysan, paysanisme, paysage

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Créancey, le 20/09/2016

A l'attention de Sylvie GRENET,

La société Pierre Mureuse de Bourgogne, soutiens très fortement la candidature transnationale du savoir et du **savoir-faire de la pierre sèche** au label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Veillez agréer, madame, mes salutations distinguées,

M. TUCCINARDI Laurent - Gérant

PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE

La Carrière 89310 MOLAY 178 - 03 86 75 94 34 | Fax : 03 86 82 80 70 | email : contact@pierre-paysage.fr | www.pierre-paysage.fr
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 € - N° SIRET : 893 10 178 0001 - N° TVA : 212 080 178

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

Date 21/09/2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ... Anne - Lise Blaise

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Responsable / Elaps école itinérante de la pierre sèche

André Deyrieux
Winetourisminfrance.com
33 chemin du Pont Bailey
26790 Tulette
06 84 93 80 83

Tulette, le 30 novembre 2016

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame,

Si le design consiste à conférer de la beauté à l'utile ou d'extraire de l'utile le beau, le vigneron est, depuis la nuit des temps, un designer.

La continuité vigneronne a su tracer, élever, bâtir sur les sols des vignes et à partir de leur matière même les monuments modestes d'un magnifique paysage culturel. De l'épierrement et de mains vigneronnes héroïques sont nées les constructions en pierres sèches rendant le travail des vignes, et leur existence, possibles.

Tout vignoble possède son œuvre de pierre. Terrasses, banquettes, murets, cabanes, escaliers, caves... donnent naissance au chatoïement infini de noms endémiques : feixes, cadolles, cabottes, peu de gall, agouilles, murgers, casots, bories...

Cette minéralité anthropisée contribue à l'accueil, à la vie et aux joies de multiples espèces végétales et animales : c'est un puissant facteur de biodiversité. Cette minéralité grouille de vie.

Dans ces pierres sèches, sans mortier, sans ciment, ouvertes aux flux des eaux du ciel mais sourdes aux érosions, circulent les sèves d'un terroir qu'elles régulent et harmonisent. De ces pierres sèches naissent les chaleurs, les lumières, les humidités, les courants qui favorisent la vigne.

Cette pierre ainsi engendrée est l'équilibre amoureux d'une véritable intelligence viticole.

Certains vignobles - souvent méditerranéens, de montagne ou de forte pente - intègrent déjà ces patrimoines lithiques dans leur classement au patrimoine mondial. Il faut

aujourd'hui se montrer digne de ces savoirs et savoir-faire de la pierre sèche, et classer ceux-ci au « Patrimoine culturel immatériel » de l'Unesco.

Depuis 2006, Winetourismfrance.com, magazine en ligne de l'œnoculturel et de l'œnotourisme, soutient et valorise les actions de protection et de valorisation des patrimoines matériels et immatériels vitivinicoles. Nous exprimons donc par la présente notre soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de patrimoine culturel immatériel de l'humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches.

Bien sincèrement,

André Deyrieux

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Deyrieux', written in a cursive style.

LETTRE DE SOUTIEN

Albert PAINAUD GUILLAUME

Avd. Tenor Fleta, 36, esc. 2ª, 5ª lza.

50007 ZARAGOZA (ESPAÑA)

14 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

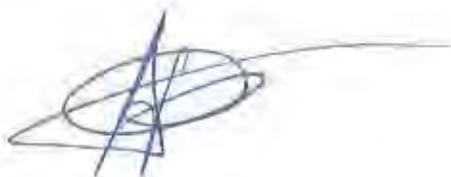
Je soussigné Albert Painaud, déclare que les murs en pierre sèche sont d'une grande importance pour l'environnement et de par leurs propriétés intrinsèques ils ne peuvent être remplacés par aucune autre technique constructive connue.

Les murs en pierre sèche, freinent l'érosion, retiennent l'eau, coupent le vent et régulent les températures mais ils sont aussi l'habitat d'une nombreuse faune et flore qui les colonisent. De ce fait la conservation ainsi que les nouvelles constructions des murs en pierre sèche sont étroitement liées avec l'obligation de maintenir la diversité biologique ainsi qu'il est défini dans les déclarations de Rio de Janeiro en 1992 et Paris en 2015. La diversité biologique, la diversité des espèces et des écosystèmes sont des éléments clé dans la nouvelle stratégie internationale pour créer des modèles de vie et de développement durable.

Les murs en pierre sèche sont donc un élément de conservation de la biodiversité, des forêts, des zones humides ainsi que des paysages agricoles présents depuis près de trois mille ans.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Albert Painaud Guillaume (archéologue et membre de la SPS)

LETTRE DE SOUTIEN

CANDAU Joël

Université de Nice Sophia Antipolis
MSHS SUD-Est - Campus Saint-Jean-d'Angély (SJA3)
Laboratoire d'Anthropologie et de Psychologie Cognitives et Sociales
3 Bd François Mitterrand
06357 Nice Cedex 4

Date Le 7 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

La technique de bâtir en pierres sèches est riche de savoirs et savoir-faire observables dans de nombreuses régions du monde. Anciens, ces savoirs n'en sont pas moins extrêmement vivants, puisqu'on observe aujourd'hui de nouveaux usages de la pierre sèche. À cela, il y a plusieurs raisons : économiques bien sûr (ils permettent d'optimiser l'exploitation des sols, ils sont un instrument au service du développement local), mais aussi culturelles (ils signent l'identité de groupes et de territoires) et écologiques (ils constituent un mode de construction écologique et de préservation de milieux naturels).

*Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.*

Signature



Professeur des Universités (anthropologie), Université Côte d'Azur

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays *DALLOZ Anne-Véronique*
Abbaye du Thoronet - RD 79 - 83340 LE THORONET FRANCE
Date *10.09.2016*

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné(e).....*Anne-Véronique DALLOZ*

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

guide - Ministère de la Culture - France
Membre de la SPS

LETTRE DE SOUTIEN

Laurène COLLET
1701 chemin de Trentessore
83460 LES ARCS
FRANCE

Le 16 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée, Laurène COLLET, trouve primordial de transmettre les savoirs faire traditionnels afin que ceux ci ne se perdent pas d'une génération à l'autre. J'estime également particulièrement vital de, sinon protéger au titre des Monuments Historiques, du moins sensibiliser l'ensemble de la population (habitants, élus, artisans professionnels) sur l'importance du patrimoine immatériel, plus difficilement reconnu en tant qu'élément « patrimonial » que ne peuvent l'être les édifices monumentaux tels que les châteaux ou les églises (longtemps perçus comme seules constructions patrimoniales dignes d'intérêt). Un des atouts du label UNESCO, enfin, est sa portée internationale.

*Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.*

Signature

Laurène COLLET
Guide conférencière Ville d'Art et d'Histoire

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays : LEVEAU-SIBRE Martine, 2471 route de Coursegoules, 06620 – GREOLIERES / FRANCE.

Date : le 21/11/2016.

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » ou Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée LEVEAU-SIBRE Martine, peut témoigner par expérience de l'utilité et de la beauté des anciennes constructions en pierre sèche, assez nombreuses sur la propriété de « Vallongue » (arrière-pays de la Côte d'Azur, entre Vence et Grasse/zone du Cheyron) acquise en 1998 avec mon époux Philippe SIBRE (résidence principale depuis 2003).

Cette propriété se compose d'une ancienne bâtisse (datée de 1820) entourée de prés et de bois (30 ha), dans un cercle de rochers montagneux. Des murets en pierre sèche assez bien conservés encadrent les parcelles d'anciennes cultures ou pâturages, et préservent efficacement ces terrains de l'érosion, donnant au site un accueillant caractère harmonieux. Plus haut, une vieille bergerie en ruine, dont subsiste un solide soubassement en pierres sèches, vaudrait d'être restaurée dans les règles de « l'art de bâtir à sec ». Et c'est pour nous un geste familier d'entretien peut-être ancestral, de ramasser quotidiennement et d'entasser par endroits les pierres éparpillées au gré de la sécheresse, des inondations ou du labour des sangliers, dans l'espérance tacite d'usages futurs.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature SIBRE Martine

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

Professeur titulaire d'Enseignement artistique au Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal (Ville de GRASSE – 06130) depuis 1981 ; a suivi plus récemment un enseignement en anthropologie à l'UNSA (obtention d'un Master en 2010/2011).

LETTRE DE SOUTIEN

Thierry VILLET, Les Granges 26310 CHARENS, FRANCE

13/11/2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Thierry VILLET

Il peut paraître simple de poser les pierres les unes au-dessus des autres et de monter des murs et des maisons. Je sais qu'il n'en est rien et que ces constructions nécessitent un savoir et un savoir-faire complexe et ingénieux qu'il faut continuer à enseigner et à pratiquer. Quoi de plus naturel, de plus écologique de mieux intégré dans l'environnement que ce type de constructions.

Les constructions en pierres sèches ont fait leurs preuves dans beaucoup de pays depuis quelques milliers d'années. C'est quand même aussi un argument !

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

Enseignant dans le secondaire

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

HALLOY, ARNAUD
1. AV. BALLANTRA
06000 NICE

Date

23/11/16

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ... ARNAUD HALLOY

La « pierre sèche » est un art et est devenue un patrimoine vivant dans les territoires ruraux méditerranéens, on elle fait figure non seulement de matériau constructif et de nombreux savoir-faire agricoles et pastoraux (obus, imputation, etc), mais également un véritable support pour de nombreux histoires locales et récits de soi culturellement transmis à la manière collective de ces territoires.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

MCF en ethnologie et anthropologie, ONS

LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

Date

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné G. André de RÉPARAZ

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

G. André de RÉPARAZ
Professeur émérite Institut de Géographie
Université de Provence
20, Ave Saint-Jérôme
13100 AIX-EN-PROVENCE

Bernard Romagnan
45 Résidence Plein-Soleil
Bât M. 4
83310 Cogolin

Le 15 novembre 2016

Objet : soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné atteste par l'étude que j'ai entreprise depuis plus de trente ans sur le patrimoine bâti du massif des Maures (Var, France), l'intérêt essentiel, patrimonial et culturel de ce témoignage des savoirs et savoir-faire de la construction en pierres-sèches.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Bernard Romagnan
Attaché de conservation du patrimoine
Membre associé Laboratoire d'Archéologie
Médiévale et Moderne en Méditerranée, UMR-
7298, CNRS, Aix-Marseille Université

Jean NICOD
La Florida 1
35 Av. du 24 Avril 1915
13 012 MARSEILLE

& Vieux Village
83560 Saint-Julien le Montagnier
Var France

Le 2 décembre 2016

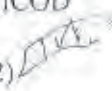
Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Jean NICOD, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du *label de Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire* de la construction en pierres sèches.

En particulier, en tant que géographe, ayant parcouru et étudié géomorphologie et les paysages dans la plupart des pays méditerranéens, je voudrais souligner les points suivants :

- Dans les zones rurales, les murs et constructions en pierre sèche constituent un élément important des paysages et soulignent leur identité géologique. Sur les plateaux karstiques, comme dans les Grands Causses et en Dalmatie, de tels murs ceinturent les dépressions, *dolines* et *uyalas* aux sols argileux, généralement cultivées et les séparent des espaces pastoraux des terrains rocailloux.
- Les murs en pierres sèches soutenant les banquettes de culture réduisent le ruissellement lors des grosses averses méditerranéennes. Sur les pentes, dans les terrains marneux ou argileux, ils limitent le risque de glissements de terrain. Etant eux-mêmes perméables et jouant le rôle de filtre, ils assurent le drainage du sous-sol et risquent moins d'être basculés ou emportés comme les murs en maçonnerie
- Ils constituent des refuges pour de nombreuses espèces végétales et animales et assurent une certaine biodiversité.
- Et autour des jardins dans les villages ou les espaces péri-urbains ainsi que le long des routes et autoroutes, il serait bon que des murs en pierres sèches soient à nouveau utilisés pour éviter la monotonie des murs souvent en béton.

Jean NICOD

Professeur honoraire à l'Institut de Géographie d'Aix-en-Provence (Université d'Aix-Marseille 2) 
Membre correspondant de l'Académie des Sciences et Arts de Slovénie (SAZU, Ljubljana)

Ministère de la Culture - Direction générale
des patrimoines Département du pilotage
de la recherche et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET

6, rue des Pyramides
75001 Paris

A Ternay, le 10 janvier 2017

*Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au
Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)*

Je soussigné Claude Gargi, exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Claude Gargi
Président Directeur Général



Sujet : Soutien candidature pierre sèche

De : <federationnationale@terravitis.com>

Date : 14/12/2016 16:46

Pour : <contact@pierreseche-international.org>

Copie à : <didier@domainedebrize.fr>, "Claire CORNU" <c.cornu@cmar-paca.fr>

Madame, Monsieur,

La **Fédération Nationale Terra Vitis** qui regroupe 500 vignerons français soucieux de la protection de l'homme et de l'environnement ont l'honneur d'adresser leur soutien à la **Fédération Nationale des Professionnels de la Pierre Sèche** à la candidature du **label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**.

Les raisons de ce soutien ont été exprimées dans l'article mis en ligne aujourd'hui sur notre site internet : <http://terravitis.com/ensemble-soutenons-la-pierre-seche/>

Je vous prie, Madame, Monsieur, de prendre en considération notre soutien.

Cordialement,

Marjolaine Chatin


Animatrice de la **Fédération Nationale Terra Vitis®**

Mob : 06 14 13 08 16

Tel : 04 67 36 44 14

Site internet : www.terravitis.com

www.facebook.com/terravitis.durable

 @TerraVitis

TERRA VITIS®

Objet : Patrimoine culturel immatériel « savoirs et savoir-faire de la pierre sèche »

Madame,

Le partenariat Ecoles d'Ingénieurs – Associations de murailleurs professionnels et Institutions incite à la création, en 2012, de la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche.

La volonté de tous de promulguer la compétence de la Pierre Sèche dans l'environnement et le développement durable consacre la fédération à dispenser, à travers les territoires, les connaissances acquises et en cours : les recherches scientifiques – la professionnalisation et les diplômes – le savoir-faire – les écrits techniques et référentiels.

Un tissu national et international mobilise les forces pour un renouveau et une pérennisation de la Pierre Sèche pour ses qualités intrinsèques et esthétiques – pour la valorisation d'un patrimoine vernaculaire délaissé qui se révèle indispensable à la tenue notoire d'un paysage et pour une lutte contre les dégradations naturelles.

La fédération colporte à travers les régions et bientôt au-delà des frontières l'expérience acquise depuis deux décennies par un collectif d'acteurs unissant leurs efforts.
Des colloques régionaux – des rencontres entre associations et institutions – des formations prescripteurs – informent des travaux réalisés et utilisables par tous.

La diffusion de ce savoir-faire engendre une dynamique pour la reconnaissance de ce système constructif dans le patrimoine utile et par sa propension contemporaine à s'allier aux mouvances d'un monde désireux de mettre en place un rapport équilibré avec notre planète.

En conséquence la fédération soutient, avec enthousiasme, la candidature transnationale Chypre, Grèce, Croatie, Italie, Slovénie, Bulgarie, Espagne, France, Suisse, des savoirs et savoir-faire de la pierre sèche au label UNESCO

Je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de ma haute considération

Paul ARNAULT
Président de la FFPPS



Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche
et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides
75001 Paris

L'Espinas, le 13 décembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame,

L'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » (ABPS) est une association loi 1901, qui travaille depuis 2002 sur le développement de la filière pierre sèche en Cévennes et en France, avec un partenariat de professionnels, d'institutionnels, d'élus, de chercheurs et de représentants du monde associatif et syndical. La démarche consiste à impulser et structurer cette nouvelle filière pierre sèche, à élaborer et faire homologuer de nouvelles qualifications, à former et qualifier des jeunes professionnels compétents pour répondre à un marché qui exige une haute technicité (murs de soutènement routiers, ouvrages exemplaires), à accompagner des jeunes entreprises sur des chantiers "vitrine" menés par des membres ABPS expérimentés, à écrire des règles professionnelles, à créer un cadre spécifique pour l'assurance des ouvrages, à communiquer sur ces techniques de construction ...

La pierre sèche, autrefois une technique menacée de disparition, est aujourd'hui en plein renouveau. Aujourd'hui la filière pierre sèche se renforce et de plus en plus de jeune bâtisseurs se forment et se qualifient pour répondre à un marché actif. Ce marché permet de préserver le patrimoine existant tout en créant des nouveaux ouvrages utiles et respectueux de l'environnement. Des grandes écoles d'ingénieurs réalisent des études qui contribuent à l'élaboration de documents indispensables pour faire évoluer les connaissances techniques sur le comportement, la résistance et l'écobilan des murs en pierres sèches.

Ces murs sont résistants par la souplesse de leur structure, ils peuvent subir de légers mouvements sans être déstructurés. Ils « encaissent » les vibrations (trafic routier, secousses telluriques, mouvements géologiques, chocs lors des inondations, etc.).

Le grand avantage du mur en pierres sèches tient à la nature drainante de sa structure. L'absence de mortier permet à l'eau de s'écouler entre les pierres. Le mur de soutènement en pierres sèches retient la terre et permet aux eaux de pluie de s'écouler en ralentissant leur cheminement. Toutes les terrasses d'un versant servent, en fait, de bassin de rétention,

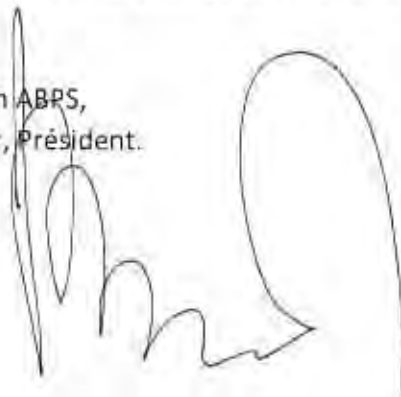
et constituent une prévention aux risques d'inondation. Ils protègent contre l'érosion des sols et créent un micro climat qui tempère le site avec une régulation thermique et hydrique, ainsi qu'un écosystème participant à l'équilibre écologique du milieu naturel. En cas de sécheresse, ces mêmes terrasses servent de réserve d'eau.

Par ailleurs, les sols recouverts en calades de pierres sèches montrent une résistance particulière dans le temps, aux phénomènes d'érosions hydrauliques et humains. Les murs de clôture en pierres sèches, modèlent bien des paysages dans le monde et servent aux besoins des humains, tout comme les multiples ouvrages bâtis, omniprésents dans les zones rurales.

Ayant une dimension humaine, non industrialisable, non délocalisable et souvent pratiqué dans des environnements remarquables, ce métier contemporain est fait de la maîtrise d'une technique ancestrale qui, quand pratiqué selon les règles de l'art, garde tout son sens aujourd'hui.

*Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.*

Pour l'association ABPS,
Thomas Brasseur, Président.



Copie, pour information, à Paul Arnault, président FFPPS.

Association ABPS
Ecole professionnelle de la pierre sèche
L'Espinas, St Andéol de Clerguemort
48160 Ventalon en Cévennes
France
www.pierreseche.fr
Contact : Cathie O'Neill, directrice
cathieoneill@abps.fr 04 66 32 58 47 / 06 32 08 84 67



Association « Murailleurs Languedociens »
Professionnels de la Pierre Sèche
92 Impasse Ella Fitzgerald
34070 MONTPELLIER
France

Ministère de la culture – Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique
scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides 75001 Paris

A Montpellier, le 1^{er} Décembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Nous soussignés, membres de l'association « Murailleurs Languedociens », professionnels de la pierre sèche, exprimons par la présente lettre, notre soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label Patrimoine Culturel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, nous considérons que cette inscription contribuerait à protéger et à promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste de « Patrimoine mondial de l'humanité ».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non-transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Notre association de professionnels est fortement engagée dans la défense de ce savoir-faire et réalise l'importance de la portée symbolique de l'attribution de ce label.

Nous vous serions gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations

Alain Mathieu – Président

Les autres membres de l'association :

Alexandre BIARD, Alexandre SALVI, Manuel BORRALHO, Gaëtan BELLES,
Yann SCOTT de Martinville, Frédéric ROIGNANT, Philippe EYMARD,

L'ASER soutient le classement de la technique du bâtir à sec au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité

La Société internationale et pluridisciplinaire pour la Pierre Sèche (SPS) dont le siège social est aussi la Maison de l'Archéologie au Val, travaille à la labellisation par l'UNESCO des savoirs et savoir-faire relatifs à la « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité. Le projet est bien avancé et pris en compte par les ministères de huit pays différents. Lors de son dernier congrès, à Argostoli (Céhalonie, Grèce), en septembre 2016, les dernières démarches ont été actées notamment l'écriture de lettres de soutien par les personnes et organismes de la vie civile désireux de voir aboutir ce classement.

Sur la base du document produit par la SPS et expliquant les trois points fondamentaux de la technique du bâtir à sec (1. une technique locale qui dépasse les frontières spatiales et temporelles - 2. une technique diversifiée aux lois universelles - 3. une technique du passé qui continue à faire sens au présent), l'ASER, réunie en Assemblée Générale, le 19 novembre 2016, à Néoules (Var), a décidé d'apporter son soutien par la lettre suivante.

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

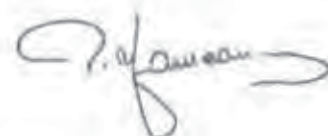
Nous, les membres de l'association ASER (Association de Sauvegarde, d'Étude et de Recherche pour le patrimoine naturel et culturel du centre du Var), réunis pour notre 39^{ème} assemblée générale annuelle, exprimons ici notre soutien à la démarche de la S.P.S. (Société internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la Pierre Sèche) pour l'inscription des savoirs et savoir-faire de la technique de bâtir en pierres sèches au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pratiquée à toutes époques et en tous lieux, la construction en pierres sèches participe à l'aménagement global des territoires ruraux en montrant de hautes qualités d'adaptation aux différents terrains, aux systèmes de production et aux enjeux et besoins des sociétés qui l'utilisent. Cette technique façonne des paysages représentatifs et emblématiques des groupes humains et met en place des ouvrages qui portent et diffusent des valeurs environnementales, culturelles et esthétiques. Largement partagées, ces valeurs mettent en réseau et en interaction un grand nombre de groupes professionnels et sociaux. Pour toutes ces raisons, la perte des compétences liées à la technique ne peut qu'être néfaste au développement harmonieux des milieux naturels et humains. La labellisation de ces compétences vise à leur sauvegarde et leur transmission mais aussi à leur épanouissement et leur évolution vers de nouveaux usages matériels, pédagogiques et artistiques de la pierre sèche.

L'ASER, qui a été parmi les instigateurs de la création officielle de la S.P.S. en 1996-1998, encourage cette initiative avec la conviction que la reconnaissance de l'universalité de l'Art ne peut que dynamiser sa pratique de façon plurielle et diversifiée et augmenter les bienfaits pour les milieux physiques (prévention des érosions, dégâts des eaux, reforestations incontrôlées), le monde du vivant (maintien de la biodiversité) et les milieux sociaux (conscience et évolution identitaire).

Fait à Néoules, le 19 novembre 2016
en présence du Conseil d'Administration et des membres de l'ASER
qui, après lecture, ont accepté cette motion à l'unanimité

Le Président de l'ASER
Philippe Hameau



LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays Henri GEIST
51, boulevard Stalingrad, 06300 Nice (France)

Date 14 09 novembre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Henri GEIST Président du Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes -
Maritimes
Il faut passer au XXI^e siècle de parler de pierres sèches dans
la construction. Venues du fond des âges, celles-ci ont fait la terre d'un art agricole
caractérisé par la mythologie, la construction, la minutie, qui ont permis de résister
à l'usage du temps. Cette présence se retrouve dans le monde entier, sur des terrains
encaissés et particulièrement en défilé, la culture a contraint l'homme à aménager des
terrasses avec la pierre qu'il ramassait. Et c'est la technique ancestrale de résilience
des terres, toujours actuelle, qui doit être reconnue. C'est une véritable patrimoine
immatériel qui est proposé à tout le monde méditerranéen, ou ailleurs, qui veut exprimer
et comprendre son identité en Méditerranée. Toujours présente, la pierre que dans son
incalculable esthétique dans un environnement protégé.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour
l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de
la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les
territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers
le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations
nouvelles.

Signature


Président

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataire.

**CERCLE D'HISTOIRE
ET D'ARCHEOLOGIE
des ALPES - MARITIMES
HENRI GEIST
51 Bd Stalingrad - 06300 NICE
Tél. 04 93 26 84 84**



Centre culturel provençal

Groupe folklorique LEI JOUVENT DRACENEN

Siège : 75 Place Georges Brassens - 83300 DRAGUIGNAN 06.79.69.53.73 - m.al@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Provençal de naissance, j'ai couru toute mon enfance dans les restanques de mes aïeux, sauté des berges, même un peu démoli parfois quand le pied s'aventurait trop au bord de ces murs de pierre.

Edifiés par des paysans pour soutenir leur terre, pour que les oliviers et la vigne puissent pousser au flanc des collines, ils témoignent d'un mode de vie ancestral, d'un courage, d'une ténacité et d'une patience sans limite.

Ils montrent à qui veut bien s'y pencher des techniques adaptées aux matériaux de l'endroit, car il y a pierre et pierre. De consistance, de forme, de résistance variable, se prêtant plus ou moins bien à la taille, la pierre nécessite un savoir faire complexe transmis de génération en génération.

Quiconque a empilé des pierres un jour sait bien toute la difficulté qu'il y a à obtenir un édifice à la fois résistant et esthétique.

C'est pourquoi je ne peux qu'approuver votre demande et la soutenir. Oui, l'inscription des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au « Patrimoine Culturel Immatériel » de l'Humanité serait une reconnaissance de l'ingéniosité et de l'habileté de nos pères.

Merci pour votre engagement. De tout cœur avec vous.

Michel Albrand
Président

Paysages de l'après pétrole

Ministère de la culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
à l'attention de Madame Sylvie Grenet
8, rue des Pyramides
75001 Paris

Chaussy, le 9 novembre 2016

Madame Grenet,

Madame Claire Cornu, responsable de la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche, a alerté le *Collectif Paysages de l'après pétrole* du projet de candidature transnationale du savoir-faire de murailles au label « Patrimoine culturel immatériel » de l'UNESCO. Ce projet a été initié par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse à l'Abbaye de Saint Hilaire en Lubéron le 18 juillet 2011 et validé ensuite par les membres de la Société scientifique internationale pluridisciplinaire pour la pierre sèche, SPS, lors du XIII^e Congrès international de la pierre sèche en Sardaigne. Aujourd'hui, c'est le Gouvernement Grec qui coordonne ce dossier avec à ses côtés la France, la Suisse, Chypre, l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

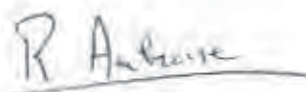
Le *Collectif Paysages de l'après pétrole* est très intéressé par ce projet. Il permettrait de mettre en valeur le travail des artisans qui ont maintenu des savoir-faire ancestraux ayant fait la preuve de leur efficacité et qui ont su les développer et les adapter aux conditions actuelles. Avec les enjeux du réchauffement climatique, les techniques de la pierre sèche vont redevenir des techniques d'avenir pour diminuer l'usage des ressources fossiles, à la fois limitées et polluantes. En labellisant la profession de murailles, ce sera un moyen de mieux la faire connaître et de donner le goût à des jeunes de s'y intéresser et de se former.

Ces constructions en pierre sèche, par la diversité des solutions qu'elles apportent en fonction de chaque contexte, par les économies qu'elles procurent et par la beauté des aménagements qu'elles permettent, contribueront à mobiliser toujours plus de personnes pour s'engager vers le développement durable et renforcer la qualité des paysages de chaque territoire.

Le *Collectif Paysages de l'après pétrole* soutient donc tout à fait cette initiative. Nous souhaitons que le ministère de la culture poursuive, avec les autres pays mobilisés cette année lors du XV^e Congrès international de la pierre sèche à Argostoli, les négociations engagées avec l'UNESCO pour que le savoir-faire de murailles soit reconnu au titre de « Patrimoine culturel immatériel ».

En vous remerciant de votre attention, recevez, Madame Grenet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Régis AMBROISE, Président du Collectif Paysages de l'après pétrole



LETTRE DE SOUTIEN

Mme Claude Froidevaux, 28 chemin des Baraques 34480 LAURENS FRANCE

Jeudi 27 octobre 2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée Mme Claude Froidevaux, vice présidente de l'Association « Pierres Sèches », sauvegarde du patrimoine des Hauts Cantons de l'Hérault, déclare avoir donné 25 ans en bénévolat à la découverte, au recensement du patrimoine à pierre sèche de notre région, notre commune Faugères ne comptant pas moins de 300 édifices à pierre sèche. Puis, après études, comparaison et pratique, j'en suis arrivée au constat que la pierre sèche n'a de frontières ni dans le temps ni dans l'espace. Depuis je donne tout mon temps à la transmission du geste ancestral en l'adaptant au public avec lequel je pratique : monde du handicap, protection judiciaire de la jeunesse etc. La satisfaction d'entrer dans une chaîne, à échelle humaine, préservant le paysage et donnant à la pierre sèche la totalité de ses fonctions. Nous sommes consultés dans les projets de tourisme, de randonnées, de programmes scolaires pas seulement en visiteurs mais en ateliers, par exemple la création d'un jardin sur un terrain stérile en pente ou un mur de soutènement sous le talus pentu de la cour de récréation à Murviel les Béziers. La pierre sèche qui n'existe que par ses liens a créé le moteur infatigable de notre association.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale **pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches**, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.



claudé Froidevaux

Fondatrice et vice-présidente de l'Association « Pierres Sèches » Sauvegarde d patrimoine des HautsCantons de l'Hérault (France)

Paris, le 12 octobre 2016

Patrimoine rural

ASSOCIATION NATIONALE
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

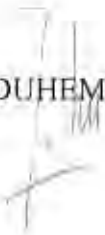
Le président

www.maisons-paysannes.org

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et des savoir faire " pierre sèche " au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné, Bernard DUHEM Président de l'association Maisons Paysannes de France reconnue d'utilité publique , exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et aux savoir faire de la construction en " pierres sèches ", un art qui a fait ses preuves pour son efficacité pour aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles ,

Bernard DUHEM



LETTRE DE SOUTIEN

Nom, Prénom, adresse, Pays

M^r DELAHAYE Yvan 45 rue Noguères 84100 ORANGE FRANCE

Date 10/03/2016

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné ... Yvan Delahaye

exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature



Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Président des Muraillers de Provence

« La pratique de la technique à pierre sèche constitue un des liens des plus intimes entre les différentes cultures humaines »

« La pratique, identique pour tous les muraillers dans leurs différentes cultures en fait un art universel » ...



Toucy, le 21 novembre 2016

Ministère de la Culture
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
À l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides 75001 Paris

Nom : Maisons Paysannes de l'Yonne – délégation de MPF
Adresse : 1 rue de la Croix Saint Germain 89130 Toucy
Pays : France

Objet : Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire «pierre sèche» au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

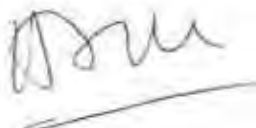
Je, soussignée Hélène Delorme, présidente-déléguée de Maisons Paysannes de l'Yonne, exprime par la présente lettre le soutien de mon association à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierre sèche.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche situé dans des paysages typiques, souvent inscrits sur la liste du «Patrimoine mondiale l'humanité».

De plus, l'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols, limitation de l'utilisation des sables et liants).

Mon association, délégation départementale de Maisons Paysannes de France, en tant que défenseur et connaisseur du patrimoine bâti vernaculaire, vous saurait gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations.



Hélène Delorme

au MINISTÈRE de la CULTURE

Direction des PATRIMOINES

Département: Pilotage de la Recherche Scientifique

LETTRE DE SOUTIEN à l'attention de Sylvie GRENET

Nom, Prénom, adresse, Pays

EHL7 Jean-Louis - Président de l'Association de

Date

03/01/2017

Défense du PATRIMOINE "PIERRES SÈCHES"
de FAUGÈRES (Hérault)

Objet: Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire « pierre sèche » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné

Notre association, forte de plus de 100 adhérents réalise de façon continue des travaux de restauration de biens de patrimoine lithique situés sur le territoire de FAUGÈRES. C'est sur le site du handicap (IME - ATO - P.T.S - Hôpital de jour) que nous privilégions nos actions ainsi qu'avec de nombreux bénévoles qui assurent son intérêt afin de préserver nos ouvrages en tant qu'il le mérite.

Pour ces raisons, j'exprime par la présente mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité aux savoirs et savoir-faire de la construction en pierres sèches, un art qui a fait ses preuves pour son efficacité d'aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connue dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile pour l'entretien de ces territoires mais aussi pour des créations nouvelles.

Signature

Qualités de la personne (ou de l'organisme) signataires.

Président